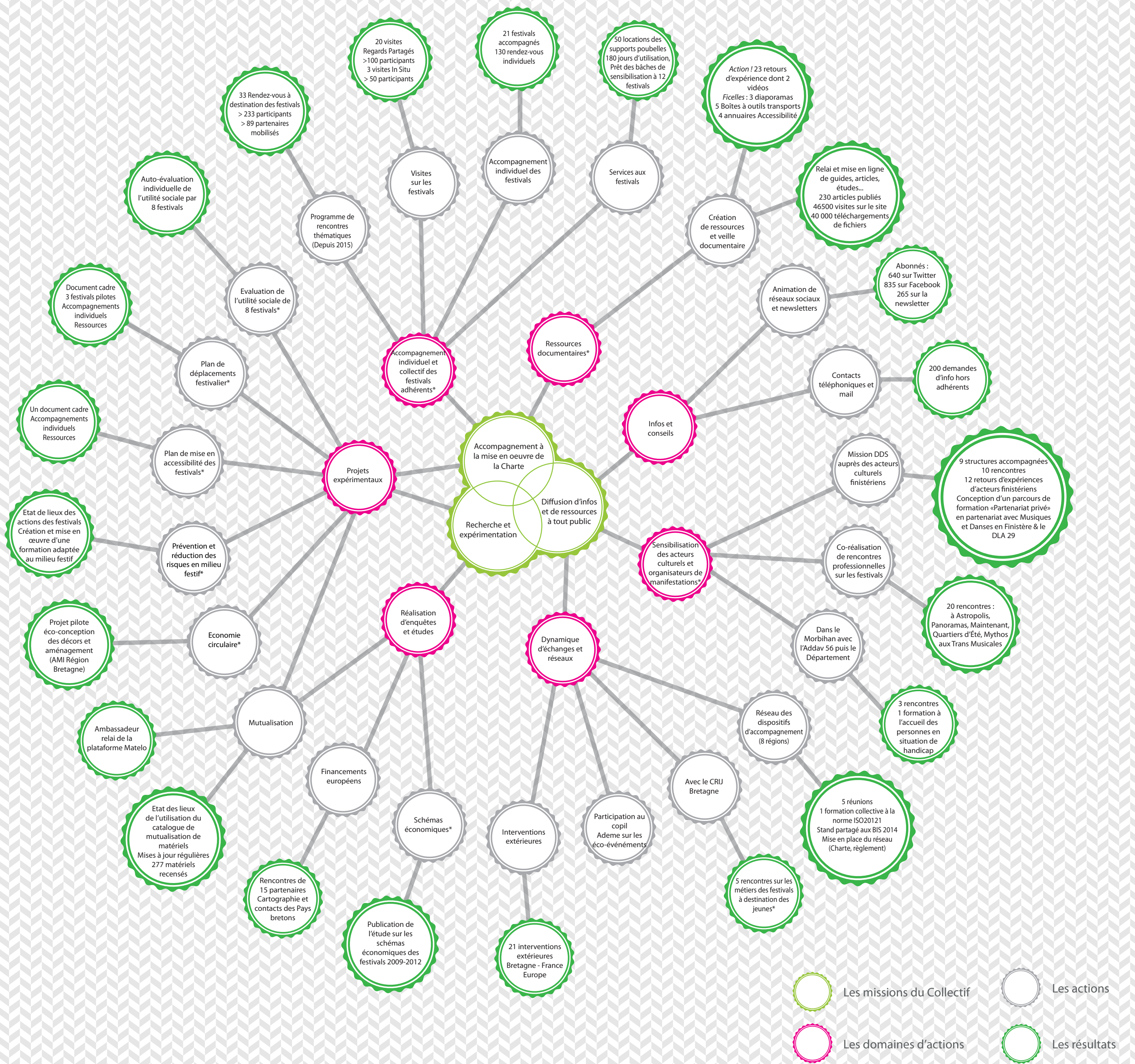


ALGUES AU RYTHME ASTROPOLIS AU PONT
 DU ROCK BONUS LES BORDÈES DE CANCALE
 LE FESTIVAL DUBOUT DU MONDE LE FESTIVAL
 DE BUGUÈLES LE FESTIVAL DU CHANT DE
 MARIN LES COQUEIGRES LE CORNOUILLE
 LE FESTIVAL INTERCÉLTIQUE DE L'ORIENT
 LA FISEL LE FESTIVAL PHOTO LA GACILLY LA
 GALLESIE EN FÊTE LE GRAND SOUFFLET
 KANN AL LOAR MAINTENANT MYTHOS
 PANORAMAS LES PIEDS DANS LA VASE
 QUARTIERS D'ÉTÉ LES RENCONTRES TRANS
 MUSICALES ROCK'N SOLEX TEMPS FÊTE LES
 TOMBÈES DE LA NUIT TRAVELLING YAOUANK



BILAN 2013 2015



- Les missions du Collectif
- Les actions
- Les domaines d'actions
- Les résultats

* Voir détail au verso

PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DES FESTIVALS

Renforcé depuis 2014, le travail sur l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap a pour but d'améliorer les actions favorisant leur participation aux propositions culturelles et artistiques. Ce projet se positionne dans la perspective de la loi sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et s'inscrit dans une approche sociale et inclusive de l'accessibilité, également relié à la médiation culturelle.

Suite à un travail de concertation avec 12 parties prenantes, le Plan d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap aux festivals a été formalisé en 2014 et constitue un cadre de travail pour les festivals et pour le Collectif, en 4 axes :

- A. L'information et la communication accessible
- B. L'accueil des personnes en situation de handicap
- C. Des dispositifs favorisant l'accessibilité
- D. La coopération avec des partenaires et structures ressources

Le travail du Collectif a porté sur l'accompagnement individuel des festivals, un espace ressources enrichi, des retours d'expériences, des temps de formation, de sensibilisation, de rencontres professionnelles, la prise de contact avec des structures locales spécialisées et la participation à différents groupes de travail (Rennes Métropole, Association Tourisme et Handicap).

Le Collectif a également recensé plus de 500 contacts de structures ressources du secteur du handicap et de l'accessibilité, en vue de la création d'un annuaire pour les acteurs culturels en Bretagne en 2016.

EVALUATION DE L'UTILITÉ SOCIALE

Depuis 2013, huit festivals se sont engagés à évaluer concrètement leur utilité sociale en concertation avec leurs parties prenantes.

Grâce à un dispositif local d'accompagnement (DLA), les festivals et le Collectif ont été accompagnés par Héléne Duclos, consultante experte en évaluation de l'utilité sociale. En parallèle et en complément, cette dynamique collective a été animée par l'équipe du Collectif en soutien individuel aux festivals.

La restitution de la démarche et des travaux a été organisée en décembre 2015, pendant les Rencontres Trans Musicales.

Au cours de ce processus de 4 ans, l'équipe du Collectif s'est appropriée la méthodologie et peut à présent accompagner de façon autonome d'autres festivals à évaluer leur utilité sociale.

Le Collectif travaille également à la rédaction d'un rapport expliquant la démarche d'évaluation, avec une analyse transversale des apports et des résultats de cette démarche.

ETUDE DES SCHÉMAS ÉCONOMIQUES DES FESTIVALS

L'étude socio-économique des festivals a pour but d'observer les évolutions financières des festivals du Collectif et de mesurer les tendances du secteur et leurs particularités.

Après une première observation sur les éditions 2009, la reconduite de l'étude en 2014 a porté sur l'analyse des données budgétaires et socio-économiques de 20 festivals pour la période 2009-2012.

Parallèlement, le Collectif a comparé ces résultats à l'échelle nationale sur les festivals de musiques actuelles et variétés, en lien avec le Centre national des variétés (CNV).

Ce travail a fait l'objet d'une publication et d'une présentation lors des Rencontres Trans Musicales 2014.

Tout ceci a permis d'identifier des pistes pour accompagner le développement croissant mais fragile des festivals : mutualisation de matériels, clarification sur les financements européens, partenariat privé.

PLAN DE DÉPLACEMENTS FESTIVALIER

Suite à une enquête sur les déplacements des publics de 20 festivals bretons, le Collectif a élaboré un Plan de déplacements festivalier, en concertation avec les autorités organisatrices de transports (AOT) et l'Ademe Bretagne. Ce plan d'actions constitue un outil stratégique pour l'action individuelle et collective des festivals, visant à améliorer l'accessibilité et la mobilité vers les festivals, à renforcer l'usage des transports collectifs et propres tout en contribuant à la réduction des risques routiers.

Il comporte 4 axes de travail :

- A. Des dispositifs de transports facilitant la mobilité et l'accessibilité des festivaliers (train, bus, covoiturage, modes déplacements doux, accessibilité des personnes en situation de handicap)
- B. La communication et l'information sur les modes de transport
- C. Des services pour l'accueil des festivaliers sur le territoire du festival
- D. La coordination des acteurs et des dispositifs de transport

Ce programme transversal a été expérimenté avec 3 festivals pilotes : Au Pont du Rock à Malestroit, Bonus à Hédé et Le Cornouaille à Quimper - et a été mené en partenariat étroit avec les services transports des trois départements concernés.

La capitalisation sur ces expériences et celles des autres festivals constitue à ce jour un vivier de méthodes et de ressources pour continuer à travailler cette question centrale des transports et des déplacements avec les festivals.

ET AUSSI...

>> Formation à la prévention et réduction des risques en milieu festif

Le Collectif a construit un cycle de formation de 4 jours sur la prévention et la réduction des risques en milieu festif. Pour cela, il s'est appuyé sur les compétences d'une sociologue et de 4 structures spécialisées pour proposer 8 modules portant sur les enjeux, la réglementation, la méthodologie de projet et de travail en partenariat, prévention des risques alcool, auditifs et en milieu professionnel.

>> L'économie circulaire appliquée aux décors et aménagements des festivals

Grâce à un soutien de la Région Bretagne, le Collectif a entamé en 2015 une réflexion sur l'économie circulaire appliquée aux décors et aménagements des festivals. Après un travail mené en intelligence collective avec différentes parties prenantes, ce projet se poursuivra en 2016 sur l'éco innovation autour de 3 produits : la filière moquette, un comptoir éco-conçu et une signalétique modulable.

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Depuis 2013, l'accompagnement individuel des festivals est renforcé grâce à l'embauche d'une chargée de mission afin d'aider les festivals à formaliser leur programme d'actions et leur apporter un suivi régulier et permanent.

Cet accompagnement repose sur des rendez-vous et des échanges continus avec les festivals et se traduit par :

- Des conseils méthodologiques
- La relecture de dossiers et de programme d'actions
- L'aide à l'évaluation
- Des réponses aux questions spontanées des festivals
- L'élaboration de diagnostics thématiques et territoriaux
- Du partage d'expériences
- Des interventions auprès des équipes de la structure organisatrice du festival
- La présence sur les festivals

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

Favoriser la mutualisation des expériences entre les organisateurs des festivals demeure l'objectif premier du Collectif. Cette dynamique collective s'est d'abord traduite par des groupes de travail thématiques (schémas économiques, accessibilité, transport, utilité sociale...).

En 2015, le Collectif a redéployé ses moyens et ressources vers un programme de rendez-vous thématiques, territorialisés et plus opérationnels au profit des festivals. Il en résulte des programmes de rendez-vous semestriels ou trimestriels, traitant des sujets récurrents et incontournables mais aussi de quoi explorer de nouvelles envies ou opportunités.

Ces rendez-vous sont ouverts à tous les membres des équipes et font la part belle aux échanges entre festivals mais également avec des partenaires ressources.

L'ASSOCIATION

Fin 2015, l'association compte 27 festivals adhérents : 3 festivals ont adhéré au Collectif depuis 2013 en signant la Charte et 1 festival a démissionné.

Elle est gouvernée par un Conseil d'administration de 14 festivals et un Bureau de 6 membres, dont le Président est Claude Bercelet, qui succède depuis 2014 à Béatrice Macé.

A leurs côtés, 3 salariées les accompagnent dans leur démarche pour un développement durable et solidaire à travers différents leviers : recherches, études, évaluations, expérimentations, conseils, production d'outils et de ressources, etc.

Le budget annuel moyen est de 150 000€. Le barème de cotisations des adhérents a été revu et aligné sur un modèle plus équitable quel que soit le budget du festival.

7 partenaires publics soutiennent le Collectif avec fidélité : la Région Bretagne, l'Ademe Bretagne, les 4 départements et la Ville de Rennes ; ils ont été rejoints par la Drac Bretagne et la Dreal Bretagne depuis 2014.

A partir de 2016, le Collectif animera une nouvelle mission auprès des manifestations culturelles du territoire.

VISITES SUR LES FESTIVALS

Depuis 2011, les visites Regards Partagés se déroulent sur chaque festival tous les 3 ans. Elles s'inscrivent dans le cadre d'une évaluation par les pairs des démarches de développement durable et solidaire et viennent nourrir l'accompagnement tant pour le festival observé que pour les participants à la visite.

Leur animation repose sur des photos des points marquants de la visite, le recueil des impressions à chaud via un questionnaire papier et un débriefing collectif en fin de visite, la rédaction d'un compte-rendu détaillé et illustré de la visite. Celui-ci constitue un réel support de discussion pour poursuivre l'accompagnement du festival et un moyen de partage d'expérience avec tous les festivals adhérents.

Les visites In Situ complètent les Regards Partagés en faisant découvrir concrètement comment un festival travaille sur une thématique ou un sujet particulier.

RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Le Collectif organise des rencontres professionnelles, en partenariat avec des acteurs des territoires (Addav 56 puis Conseil départemental du Morbihan, sur le Finistère) et des festivals adhérents. Reliés à des domaines d'actions investis par les organisateurs en réponse au développement durable et solidaire, ces temps de débats et d'échanges d'expériences permettent de partager plus largement les réflexions des organisateurs de festivals avec d'autres acteurs et de croiser divers secteurs d'activité : culturel, politique publique, social, jeunesse, mobilité, handicap, emploi...

- >> 28 rencontres
- >> 139 intervenants
- >> 850 participants

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Le Collectif s'emploie à capitaliser sur les expériences et connaissances en matière de développement durable appliqué au secteur culturel et événementiel afin de construire des outils et ressources documentaires adaptés.

De nouveaux types de ressources ont été créés en complément des fiches pratiques déjà existantes :

- **Action !** est un programme de retours d'expériences. Il permet de mieux connaître des actions concrètes et des initiatives pratiques de festivals et structures culturelles du territoire et de les valoriser en vue de les essayer.
- Sous forme de diaporamas concis, les *Ficelles* apportent des conseils pratiques et des astuces directement utilisables pour améliorer certaines actions.
- Afin d'aider les festivals à mettre en œuvre le plan de déplacements festivalier, 5 « boîtes à outils transport » recensent, à l'échelle des 4 départements et de Rennes Métropole, les différents contacts et les outils stratégiques et pratiques existants pour chaque modalité de transport.

Le site internet lecollectifdesfestivals.org constitue un espace de diffusion de ressources important pour relayer les actes et ressources du Collectif mais également celles d'autres structures.

SENSIBILISATION DES ACTEURS CULTURELS FINISTÉRIENS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre d'une convention 2013-2015 avec le Conseil départemental du Finistère, le Collectif a animé une mission visant à sensibiliser et accompagner les acteurs culturels finistériens à la prise en compte du développement durable.

En concertation avec les acteurs, le Collectif a construit un plan d'actions autour de 3 axes principaux :

- Conseil individualisé et accompagnement méthodologique grâce à la présence d'une chargée de mission basée à Quimper
- Création et mises à jour de ressources documentaires
- Organisation de rencontres et formations

Malgré la reconnaissance des actions menées, la mission du Collectif a pris fin au 31 décembre 2015, faute de moyens supplémentaires. Le partenariat avec le Finistère se poursuivra en 2016 sous une forme revue et ajustée

Bilan 2013-2015
> Focus <